

l'infection de la liberté. Le Kremlin et ceux qui, à Prague, suivent ses directives, en sont arrivés à un tel point de nervosité qu'ils estiment dangereuses et subversives les relations d'amitié de deux fonctionnaires subalternes de notre légation avec des personnes de cette ville. Il a fallu forger des accusations contre eux pour les expulser. Il va sans dire que nous pouvons prendre des mesures de représailles, et nous n'hésiterons pas à y recourir contre tout pays qui les méritera et se les attirera.

La politique communiste d'isolement et d'expulsion est révélatrice. Elle jette une lumière plutôt sombre sur la crainte qui hante les dirigeants de l'Union soviétique à l'égard des pays qu'ils ont attirés ou entraînés de force dans leur sphère d'influence. Ils craignent que ces pays, se rendant compte que l'intérêt de Moscou prime leurs intérêts nationaux, réagissent de la même façon que la Yougoslavie. C'est ce qui explique les épurations répétées qui ont lieu parmi les membres de ces gouvernements. C'est aussi ce qui donne lieu aux odieux procès, aux aveux forcés et aux condamnations barbares dont nous avons eu des exemples à Budapest, à Sofia, à Bucarest, à Varsovie et à Prague. C'est également ce qui explique les accusations d'espionnage et de conspiration portées contre certaines missions diplomatiques et certains ressortissants des nations occidentales qui habitent dans ces pays. Nous devons avoir beaucoup de compassion pour les citoyens des pays satellites de la Russie, dont les gouvernements sont forcés par Moscou d'appliquer des programmes si manifestement contraires à leurs intérêts nationaux. Mais j'ai lieu de croire que la leçon de ces événements n'échappe pas aux pays situés en deçà du rideau de fer, où plusieurs indécis ne se livreront pas volontiers au communisme, lorsqu'ils ont tant de preuves que le communisme n'est qu'une façade derrière laquelle se masque le néo-impérialisme russe.

Le Traité de l'Atlantique-Nord

Pour combattre ces dangers, l'une de nos plus grandes ressources réside encore dans l'ONU,—où ils peuvent être exposés publiquement,—et dans le Traité de l'Atlantique-Nord, grâce auquel nous pourrons nous défendre collectivement contre toute agression éventuelle. Le traité commence à donner des résultats, mais il reste beaucoup à accomplir.

Depuis la dernière session du Parlement, le Comité militaire et le Comité de défense se sont réunis à Paris en vue d'approuver les programmes de la Commission de production et d'approvisionnements militaires du Comité financier et économique de défense, ainsi que les grands principes sur lesquels les divers groupes régionaux peuvent se fonder pour organiser la défense. Depuis les réunions de Paris, des commissions compétentes examinent les problèmes de production et d'approvisionnements militaires, ainsi que les questions financières relatives à l'exécution du Traité de l'Atlantique-Nord. Les divers groupes régionaux ont commencé à s'organiser. Nous abordons maintenant les problèmes détaillés que présente l'élaboration d'une méthode efficace de défense collective pour la région de l'Atlantique-Nord.

À mesure que l'Organisation de l'Atlantique-Nord développera son programme de production et d'approvisionnements militaires, il faudra tenir compte de la spécialisation et des moyens de production de chaque pays de l'Atlantique-Nord. Il faudra également surmonter les difficultés qui entravent